

NOTRE MISSION

Parmi ses compétences en matière de mobilité, la Métropole Aix-Marseille-Provence assure l'aménagement d'infrastructures de transports. Dans ce cadre, elle enrichit son réseau de transports La Métropole Mobilité en déployant sur son territoire des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Lancé en septembre 2018, le réseau La Métropole Mobilité se caractérise en effet par sa multi-modalité. En proposant un panel de plus en plus large de modes de transport, il a pour objectif de réduire sur le territoire la part des voitures fonctionnant aux énergies fossiles.

NOS MOTIVATIONS

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée avec le Département des Bouches-du-Rhône dans un Agenda environnemental. Ce plan d'actions vise, entre autres objectifs, à l'amélioration de la qualité de l'air. Plusieurs mesures ont déjà été prises dans ce sens, parmi lesquelles une aide financière de 5000 € pour encourager les habitants à acheter des voitures à énergie électrique. En complément, le déploiement de bornes de recharge cofinancées par le Département, permettra de sécuriser les trajets avec ce type de voitures non émettrices de gaz à effet de serre.
https://www.departement13.fr/prime-voiture-electrique/

DES GARANTIES POUR LES HABITANTS

- La possibilité de recharger son véhicule en électricité à tout moment sur l'ensemble du territoire métropolitain
- Un abonnement compatible avec le réseau national
- Une électricité certifiée d'origine renouvelable

UN MAILLAGE COMPLET DU TERRITOIRE

LES BORNES SERONT DÉPLOYÉES ET INSTALLÉES DE 2019 À 2021.

La mise en place privilégiera les centres-villes, les commerces, les zones touristiques, les centres médicaux, sportifs ou culturels ainsi que les lieux attractifs peu desservis par les transports en commun (les grands pôles générateurs de trafic comme les ZAC).

Bornes **275**

Points de charge **550**

Communes **92**

COMMENT ACCÉDER AU SERVICE DE RECHARGE ?

Abonnez-vous pour 1€ /mois



larecharge.ampmetropole.fr

Votre espace client vous permet :

- de commander une carte
- d'activer votre carte (obligatoire AVANT la 1ère utilisation)
- modifier vos données personnelles
- consulter vos factures

COMMANDEZ UNE CARTE

Lors de l'inscription, commandez une carte ou RDV sur votre espace client si vous êtes déjà inscrit(e). Une carte vous sera envoyée par courrier.
N'oubliez pas d'activer votre carte dans votre espace client avant de l'utiliser !
Sur la borne :

- passez la carte sur la borne
- branchez le câble pour démarrer la charge
- puis repassez la carte sur la borne pour arrêter la charge



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

L'application Alizé vous permet de

- trouver une borne
- consulter les tarifs des points de charge
- démarrer et arrêter une charge
- consulter votre historique de consommation